



Annonce

Assistance juridique aux ressortissants marocains

Dans le cadre de l'amélioration de ses prestations consulaires, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'inviter la communauté marocaine établie au Canada à bénéficier du contrat de la consultation juridique, signé avec Maître Gabrielle Azran.

La rencontre avec Me Gabrielle Azran permettra d'offrir les conseils et les orientations juridiques appropriés aux ressortissants marocains afin d'entreprendre, en cas de litige, les démarches qui s'imposent auprès des autorités compétentes au Canada. Les conseils juridiques concerneront les domaines du droit civil, du droit de la famille, du commerce et de l'immigration.

Toute personne intéressée par ce service, mis en place par le Consulat, est invitée à contacter Me Gabrielle Azran directement, au n° de téléphone 514-499-2010, poste 25 en vue de prendre un rendez-vous afin de profiter d'une consultation juridique sans frais.

Les consultations auront lieu au siège du Consulat et sont programmées au titre du deuxième trimestre de l'année 2018, comme suit :

20 avril 2018 – 04 mai 2018

18 mai 2018 - 1^{er} juin 2018

14 juin 2018 – 29 juin ٢٠١٨



N.B : * les consultations juridiques n'entraîneront nullement un suivi des requêtes des ressortissants marocains devant les tribunaux ou toute autre administration du pays d'accueil.